



Synode sur la famille

Intervention au sujet de la partie II, chapitre III (Famille et chemin vers sa plénitude) de l'Instrumentum Laboris (IL)

Rome, 5 octobre 2015

1. Des enquêtes sociologiques démontrent que le mariage et la famille demeurent des valeurs très importantes dans notre culture occidentale contemporaine. Tant les chrétiens que ceux qui partagent des opinions différentes, nourrissent un désir véritable d'amitié authentique, de relations durables, d'avoir enfants et petits-enfants, de créer un tissu de relations familiales. Ce désir est un ancrage positif pour l'Eglise, lors de l'annonce de l'Evangile. En même temps, notre société doute de la 'faisabilité' et la 'durabilité' du mariage et de la famille (IL 65). Il est donc important que l'Eglise fasse entendre un message convaincant en faveur du choix du mariage et des enfants, ainsi que du cheminement qui mène à ce choix. Cadre institutionnel du mariage et de la famille, le mariage civil mérite lui aussi dans ce contexte, la considération nécessaire (IL 63, 66 et 102). Nos contemporains comptent également sur le partenariat de l'Eglise pour développer des structures sociales et des cadres juridiques favorables au mariage et à la vie familiale. Sur ce point, le Synode peut envoyer un signal puissant et si nécessaire, à contre-courant.

2. Même parmi les croyants, le mariage sacramentel n'est plus *de facto*, l'unique modèle de mariage et de vie de famille. Les expériences de nos contemporains sont très diverses et variées. Plus qu'autrefois, leur vies suivent un parcours personnel. Cette évolution, malgré les risques et les contraintes, offre aussi des possibilités et des opportunités. Il est important pour l'Eglise de saisir les éléments positifs ou constructifs de cette évolution (IL 56 et 98), pour apprécier les '*semences du Verbe*' qui habitent ces vécus (IL 56 et 99), pour reconnaître les étapes de croissance des personnes qui se construisent jour après jour (IL 60), pour révéler et promouvoir la '*divine pédagogie de la grâce*' dans le cheminement que Dieu effectue avec les personnes (IL 62), pour saluer en la '*symphonie des différences*' une '*praeparatio evangelica*' (IL 83), et surtout pour arrêter les exclusions (IL 72 et 121). Aujourd'hui, pour les couples mariés et les familles, le chemin de l'Evangile prend la voie du dialogue et du respect mutuel.

Schoenmarkt 2 - B-2000 Antwerpen - secretariat@bisdomantwerpen.be - www.bisdomantwerpen.be

☎ +32 3 202 84 30 - 📠 +32 3 202 84 31

Ondernemingsnummer 0408.140.861 - Iban BE26 4097
5231 1129 - Bic KREDBEBB

3. Dans leurs églises locales, les évêques doivent apporter une réponse pastorale à des questions et des besoins très divers. Dans le monde entier, des croyants et leurs pasteurs ont saisi l'opportunité du Synode et du questionnaire, pour soumettre leurs demandes urgentes au Pape et aux évêques. Ces questions diffèrent selon les pays et les continents. Elles ont cependant comme dénominateur commun, le désir que l'Église se place dans «*le grand courant de la miséricorde*» (IL 68 et 106). Il est important que le Synode reconnaisse aux évêques locaux l'espace d'action et la responsabilité nécessaires à formuler dans la portion du peuple de Dieu qui leur est confiée, des réponses adéquates aux questions pastorales. Les Conférences épiscopales jouent ici un rôle particulier. Le Synode ne traite pas seulement de 'la famille comme Eglise' mais aussi de 'l'Eglise comme famille'. Chaque famille sait combien il faut de patience et de créativité pour construire l'unité dans la diversité.

Mgr Johan Bonny, Evêque d'Anvers
Conférence épiscopale de Belgique

Schoenmarkt 2 - B-2000 Antwerpen - secretariat@bisdomantwerpen.be - www.bisdomantwerpen.be
☎ +32 3 202 84 30 - 📠 +32 3 202 84 31
Ondernemingsnummer 0408.140.861 - Iban BE26 4097
5231 1129 - Bic KREDBEBB